

Du registre aux délibérations du Conseil Communal d'Ecaussinnes a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 28 JANVIER 2025

Présents : DESCHAMPS, Bourgmestre, Président ;
LATEUR, WALEM, ROSSIGNOL, DE LAEVER, ROMPATO, Echevins ;
DUPONT, MONFORT, GUERARD, SGALLARI, DEBLANDRE-STIRMAN, SLUYS,
BOTTEMANNE, VAN LIEFFERINGE, ROBERT, VALENTIN, CASTERMANT, REMY
SPILTOIR, BAUDOUIN, HANICQ, Conseillers ;
VAN HONACKER, Président du Centre Public d'Action Sociale avec voix consultative ;
WISBECQ, Directeur général.

Excusé(s) : FAIGNART, Conseiller.

Objet : **DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE POUR LA LEGISLATURE 2025-2030**

Le Conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et, notamment, son article L1123-27 lequel stipule que : "*§1 Dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière*" ;

Considérant la Déclaration de Politique Communale pour la législature 2025-2030 ;

Considérant la demande de Monsieur Xavier DUPONT, Conseiller PS, d'acter son intervention au procès-verbal ;

Après présentation de Monsieur Etienne VAN HONACKER, Président du CPAS, interventions de Monsieur Arnaud GUERARD, Conseiller ECOLO, Monsieur Julien SLUYS, Conseiller ECOLO, Madame Véronique SGALLARI, Conseillère EN MARCHE, Monsieur Rudy HANICQ, Conseiller EN MARCHE, Monsieur Christophe BAUDOUIN, Conseiller EN MARCHE, et de Monsieur Xavier DUPONT, Conseiller PS, et réponses de Monsieur Sébastien DESCHAMPS, Bourgmestre, Monsieur Pierre ROMPATO, Echevin, Monsieur Etienne VAN HONACKER, Président du CPAS, Monsieur Arnaud DE LAEVER, Echevin, Monsieur Bernard ROSSIGNOL, Echevin, et de Madame Catherine WALEM, Echevine ;

DECIDE, en suivant les votes repris ci-dessous :

Article 1 : à l'unanimité des membres présents, d'acter l'intervention de Monsieur Xavier DUPONT, Conseiller PS, dans le procès-verbal.

Article 2 : par 13 voix pour et 7 abstentions sur 20 votants, d'approuver la Déclaration de Politique Communale pour la législature 2025-2030 comme suit :

" ...

Déclaration de politique communale

Depuis 2012, un choix démocratique préférentiel avait été clairement exprimé par la population écaussinnoise. Ce n'est que forte de sa majorité absolue depuis le scrutin communal du 13 octobre 2024, que l'équipe qui recueille cette préférence démocratique est en mesure d'accéder à la gestion de la commune d'Ecaussinnes. Le nouveau Collège communal pour la mandature 2025-2030, composé d'un seul parti, sera le garant d'une plus grande cohérence et d'une collégialité plus efficace. Il s'appuie sur une équipe homogène, au sein de laquelle une confiance totale, parfois de longue date, règne entre ses membres, désireux d'apporter à

Ecaussinnes une politique de rupture à plusieurs égards.

Une politique de rupture, d'abord, dans la façon d'aborder et de considérer le concitoyen écaussinnois. En effet, le nouveau Collège entend, prioritairement, renouer un contact étroit et une écoute attentive avec chaque Ecaussinnois, en redonnant toute sa place à la relation directe, tout son sens à la participation citoyenne, et toutes ses lettres de noblesse au service à la population.

Une politique de rupture, ensuite, par un retour délibéré aux racines profondes qui ont façonné le village d'Ecaussinnes. Les traditions et le patrimoine sont et resteront le témoin de son identité, de son histoire et de sa renommée. Ils méritent d'être valorisés, d'autant plus qu'ils constituent aussi un axe important de l'activité économique de la commune.

Cette politique de rupture n'oubliera évidemment pas les urgences sociales grandissantes, les enjeux du futur et tous les atouts de l'attractivité de la commune. Ces axes mobiliseront toute l'énergie du nouveau Collège communal au service de la solidarité, du cadre de vie et du rayonnement d'Ecaussinnes. Son action s'appuiera aussi impérativement sur un renforcement de l'écoute, de la formation et de la disponibilité de tout le personnel de l'administration communale.

Le nouveau Collège incarne et porte donc un projet qui veut conjuguer, d'une part, le respect et la mise en valeur du patrimoine d'Ecaussinnes et, d'autre part, une vision ambitieuse de son expansion et de son développement, résolument tournés vers l'avenir. Ce projet protégera toujours, sans concession, le caractère rural, champêtre, convivial et accueillant de la commune. Il s'appuiera sur une politique immobilière sous contrôle, sur des infrastructures et des aménagements ciblés en matière de petite enfance, de sécurité, de mobilité, de commerce et d'embellissement de l'espace public.

Le plan d'actions et les réalisations du nouveau Collège communal seront largement présentés, expliqués, débattus et communiqués à la population, considérée comme véritable partenaire du projet. Car vu son ambition, ce projet nécessitera inévitablement des arbitrages et un ordre de priorité, en fonction des marges budgétaires disponibles, des opportunités de subside identifiées, des attentes et des besoins classés comme les plus importants.

Le nouveau Collège communal est particulièrement honoré de vous présenter la feuille de route de son programme, dans cette déclaration de politique communale.

1. **ENSEMBLE** pour qu'Ecaussinnes soit une commune à l'écoute, plus proche de ses concitoyen.nes. L'écoute des concitoyen.nes sera au centre de l'action communale, en essayant, chaque fois que possible, de supprimer les obstacles vis-à-vis du Collège communal. Cet objectif passera, d'une part, par une plus grande présence et par une plus grande disponibilité des membres du Collège communal au sein des bureaux de la commune et, d'autre part, par une présence régulière des Echevins aux réunions liées à leurs fonctions (Collège et Conseil communal).

Les heures d'ouverture des services communaux seront élargies à tous les jours de la semaine, sauf le dimanche. La commune sera accueillante et garantira, pour ce faire, à ses employés un cadre de travail agréable et valorisant, avec notamment la création d'une cellule bien-être au sein de celle-ci.

Les rencontres citoyennes seront favorisées pour faciliter le débat participatif. Enfin, les services à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite seront amplifiés.

2. **ENSEMBLE** pour qu'Ecaussinnes soit une commune conviviale qui valorise ses espaces publics. Les « zones sensibles » de la commune seront équipées de caméras de surveillance en bon état de fonctionnement, ainsi que d'un éclairage public amélioré. Une attention particulière sera accordée aux troubles de l'ordre public et notamment à ceux découlant de l'abus de consommation d'alcool sur la voie publique.

La prévention contre les cambriolages sera accentuée en collaboration avec la Zone de Police Haute Senne. Un exercice catastrophe dans le zoning pétrochimique sera organisé en collaboration avec la Province du Hainaut, en y associant toutes les écoles, tous réseaux confondus.

L'état des voiries et des trottoirs fera l'objet d'un monitoring et d'une hiérarchisation pour leur rénovation. Le nécessaire sera toujours effectué pour les marquages routiers sur le territoire de la commune. Le respect de la signalisation des passages pour piétons et des « zones 30 » sera surveillé en permanence. Des ambassadeur.rice.s prudent.e.s » seront prévus aux abords des écoles.

L'entretien régulier des espaces publics sera assuré avec une lutte contre les incivilités et les dépôts sauvages d'immondices. Des campagnes de sensibilisation à la propreté et des actions « zéro-déchets » seront menées. Les aménagements indispensables seront effectués pour prévenir les inondations, tout comme le curage régulier des fossés et des avaloirs. Les sentiers seront réhabilités en concertation avec le monde agricole.

La commune sera embellie en période de fin d'année (illuminations de Noël) et aux entrées du village. Une campagne de plantation d'arbres sera organisée via l'action « un arbre-une vie ». Le nombre de bancs, de poubelles et de fontaines sera augmenté dans les espaces publics.

L'état général des cimetières sera amélioré. Leurs données seront numérisées et la gestion des concessions y sera optimisée pour garantir une meilleure organisation.

3. **ENSEMBLE** pour qu'Ecaussinnes soit une commune qui privilégie le bien-être et la santé de ses concitoyen.nes, des priorités majeures pour notre commune.

Des tables rondes seront organisées et des groupes de travail créés avec les acteurs de terrain dans le

domaine de la santé physique et mentale (médecins, infirmières, kinésithérapeutes, pharmaciens, dentistes, aides-familiales, psychologues et assistantes sociales) et également dans le domaine de la pratique de l'activité physique.

Des Olympiades communales, intégrant différents sports, seront créées, tout comme l'organisation de journées à thème : journée vélo, découverte du bois de la Houssière, du Ravel, de la Sennette et de ses berges ; ainsi que des activités sportives pour les jeunes : course « run and bike », duathlon, compétition de roller. Les programmes « jecourspourmaforme » et « start to run » seront promotionnés ; ainsi que l'organisation d'un challenge de jogging écaussinnois, des marches et des balades à vélo.

La journée internationale des droits de la femme sera mise à l'honneur.

Les installations sportives seront modernisées en général. L'extension et la rénovation énergétique du hall polyvalent, la rénovation des vestiaires des douches du club de football de Marche-lez-Ecaussinnes seront poursuivies ainsi que l'installation d'un agoraspace.

Des actions de sensibilisation sur l'alimentation-santé seront menées (produits locaux et bio, fruits et légumes) ; tout comme des actions de prévention contre le cancer.

L'image Ecaussinnes-village d'eau sera développée.

4. ENSEMBLE pour qu'Ecaussinnes soit fière de son patrimoine, de ses traditions et qui développe un partenariat avec toutes les forces vives de la commune

Un Comité du Patrimoine, Tourisme et Jumelages sera créé.

Le tourisme sera développé en collaboration avec tous les partenaires du secteur (Châteaux, Cercle et Musée d'histoire locale, secteur Horeca) au moyen de brochures promotionnelles, de guides et d'activités spécifiques.

Les Journées du Patrimoine et la manifestation « Ecaussinnes, cité d'arts » seront poursuivies. Les fêtes de la Musique seront relancées en alternance dans les différents quartiers de la Commune. Un défilé carnavalesque et une parade de Noël animeront le village.

L'importance donnée, à nouveau, au Goûter matrimonial se traduira, d'une part, par l'installation d'une statue et de créations artistiques « Ecaussinnes-Cité de l'Amour » et, d'autre part, par une subvention du cortège du Goûter matrimonial.

L'espace Eglise du Sacré-Cœur et le trajet écaussinnois du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle seront valorisés.

Un grand chapiteau communal sera acheté pour être mis au service des écoles, tous réseaux confondus. Un concours culturel annuel réservé aux Ecaussinnois sera créé (photos, peinture, sculpture,...).

Des distinctions « citoyens d'honneur » seront décernées.

5. ENSEMBLE pour qu'Ecaussinnes développe ses projets d'avenir

La priorité sera donnée aux projets d'extension de la crèche Bel Air, de la Maison de Repos et de Soins du CPAS, du Hall Polyvalent et à la rénovation du bâtiment central du CPAS.

Une attention sera accordée à l'avancement des projets de rénovation des places publiques. La rénovation de l'Eglise du Sacré Cœur en centre culturel sera poursuivie.

L'accent sera mis sur les économies d'énergie. Le label Handicity sera développé en faveur des personnes à mobilité réduite.

Les Comités de quartier seront dotés de budgets participatifs.

6. ENSEMBLE pour qu'Ecaussinnes soit une commune prospère qui encourage l'emploi et le commerce local

Une brochure actualisée « Bienvenue à Ecaussinnes » sera réalisée et régulièrement mise à jour.

De multiples initiatives seront prises pour encourager le commerce local et la création d'emplois. Une Commission consultative de développement économique ayant pour but d'accompagner les porteurs de projets sera mise en place. Un guichet communal d'orientation et d'accompagnement encadrera tout entrepreneur local qui ambitionne de développer un projet communal.

L'école industrielle et commerciale et l'enseignement provincial seront soutenus pour se focaliser prioritairement sur les métiers en pénurie. Un espace de coworking équipé d'une couverture numérique sera mis à disposition.

Le commerce sera relancé dans toutes les entités d'Ecaussinnes. Le commerce local et les circuits courts seront soutenus, tout comme les agriculteurs encourageant la vente de produits locaux et durables. Un marché couvert de produits fermiers et artisanaux locaux sera installé au sein de l'Eglise du Sacré Cœur. Les commerçants locaux seront sollicités dans les marchés publics lancés par la Commune et par le CPAS. La journée « De Ferme en Ferme » sera relancée.

Les démarches seront poursuivies pour l'installation d'un distributeur de billets à Marche-lez-Ecaussinnes.

7. ENSEMBLE pour qu'Ecaussinnes soit soucieuse de préserver son caractère rural, tout en réalisant un aménagement de son territoire durable et qui encourage la mobilité douce

L'urbanisation sera limitée, en luttant systématiquement contre tout projet immobilier démesuré (maîtrise de la construction de blocs à appartements), de façon à préserver impérativement le caractère rural de la commune et à favoriser un habitat à taille humaine plus favorable au lien social.

Une meilleure coordination entre les intrants et les impétrants sera favorisée.

L'opposition à la Boucle du Hainaut sera poursuivie auprès des autorités compétentes, tant que la solution de son enfouissement ne sera pas retenue.

L'attention sera accordée à une plus grande sécurité des usagers faibles (piétons, cyclistes, poussettes,...) dans un plan général de sécurité, qui intégrera la limitation de la vitesse des voitures et de la circulation des poids lourds dans le centre du village. Le plan de mobilité sera réactualisé avec la Zone de Police de la Haute Senne.

Des bornes de recharge électriques seront installées pour les voitures.

Un parcours « sécurité routière vélo » sera créé. Les pistes cyclables seront aménagées en concertation avec le GRACQ. Une campagne anti-vol, grâce au marquage des vélos, sera organisée.

La sécurité aux abords des écoles et des plaines de jeux sera accentuée, tout comme l'implantation d'abris vélos devant les surfaces commerciales et aux abords des écoles sera encouragée.

Un dialogue sera initié avec la SNCB pour renforcer l'aide à l'utilisation des guichets automatiques sur le quai de la gare.

8. ENSEMBLE pour qu'Ecaussinnes puisse viser l'excellence par sa gouvernance publique, transparente et efficace

Cette excellence demandera une lutte contre tout dérapage ou tout gaspillage dans les dépenses communales, qui seront scrupuleusement monitorées (analyse détaillée des bons de commandes et mise en concurrence systématique des soumissionnaires).

Toutes les opportunités de subsidiation seront exploitées lors de l'élaboration des politiques et recherchées lors la réalisation de tous les nouveaux projets.

Une grande rigueur sera assurée dans la gestion des frais de représentation pour les mandataires locaux et ces frais seront limités.

9. ENSEMBLE pour qu'Ecaussinnes défende son environnement et sa qualité de vie, ainsi que le bien-être animal

Des panneaux photovoltaïques seront placés sur les bâtiments publics, qui seront aussi mieux isolés. Leurs installations électriques seront mises en conformité.

La qualité de l'air à proximité du zoning pétrochimique, la qualité de l'eau du robinet (PFAS) et les problèmes de pollution de la Sennette seront mesurés et monitorés régulièrement, afin d'en informer la population en toute transparence.

Un rallye botanique terrestre (herbier, plantes médicinales) sera organisé.

Un groupe de réflexion sur le bien-être animal sera mis sur pied en vue de la proposition de mesures de prévention de la maltraitance animale. Une journée du bien-être animal sera organisée et le parc canin sera développé et amélioré. Une application signalant les animaux perdus sera créée.

La stérilisation des chats errants, les efforts de dératisation et la pose de pièges à frelons asiatiques seront poursuivis.

10. ENSEMBLE pour qu'Ecaussinnes encourage l'inclusion sociale

Les activités du Conseil communal des enfants, du Conseil communal des jeunes et de la maison de la jeunesse seront poursuivies. Des rencontres pour les jeunes de 18 à 30 ans seront organisées et les mouvements de jeunesse continueront à être soutenus.

En matière d'enseignement, l'équité sera assurée entre les deux réseaux d'enseignement, en respect du principe 1 enfant = 1 enfant. L'apprentissage des langues au sein des écoles sera encouragé. Une école des devoirs et une antenne à la maison de la jeunesse seront créées.

Des actions de prévention seront menées contre la maltraitance infantile, contre le harcèlement et le cyberharcèlement, contre la banalisation de la violence envers les enfants, contre la discrimination liée au genre.

Pour nos seniors et pour les personnes à mobilité réduite, le taxi social sera rétabli, les bâtiments communaux seront adaptés pour leur faciliter l'accès. Les locaux communaux seront mis à la disposition, de manière ponctuelle, des asbl ayant des activités à finalité sociale.

L'aide aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, souhaitant rester à leur domicile, sera soutenue, en renforçant les services d'aide à domicile. Un centre de jour sera mis à l'étude pour les personnes âgées. Ces dernières seront aussi initiées aux nouveaux outils de communication.

La fête des pensionnés à l'Oberbayern sera redynamisée, tout comme des activités intergénérationnelles. Un club du rire sera créé.

Sur le plan social, l'accès à des logements à prix modéré sera soutenu, en collaboration avec l'agence immobilière sociale. Les logements inoccupés seront identifiés et répertoriés. Les parents solo seront soutenus. Un guichet unique centralisera toutes les aides possibles.

Les invendus alimentaires seront valorisés.

..."

Article 3 : cette Déclaration de Politique Communale est publiée conformément aux dispositions de l'article

L1133-1 et est mise en ligne sur le site internet de la commune.

Par le Conseil,

Le Directeur général,
(sé) Ronald WISBECQ

Le Président,
(sé) Sébastien DESCHAMPS

Pour copie certifiée conforme,
Ecaussinnes, le 3 février 2025

Le Directeur général,
Ronald WISBECQ



Le Bourgmestre,
Sébastien DESCHAMPS

